

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION

DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

RÉUNION DU 02/02/2026 EN PRESENCE DES CLUBS

PV N° 16

Présent(e)s : Joël Lévêque Président.

Françoise Flacassier, Elodie Dufour, Nathalie Macari, Inès Texier, Guilhem Liobet.

Absent(e) : Aurore Soulié.

Absent(es) et excusé(es) : Olivier Desplat , Noémie Rouhaut, Muriel Maury.

Invité :

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 5 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure car les quelques dates disponibles sont réservées pour les rattrapages championnat et coupes . La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit informer la commission et mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions et infrastructures le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les districts à l'avance pour validation.

Aucun report de match demandé au dernier moment ne pourra être accepté. Le délai légal étant de 5 jours.

Possibilité de jouer réglementairement un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les matchs en retard.

Dans le cas d'intempéries où un club ne pourrait pas recevoir, et ne disposerait pas d'un terrain de repli la rencontre sera obligatoirement inversée si les conditions sur le terrain adverse le permettent.

Le club recevant doit tout mettre en œuvre pour que la rencontre puisse se dérouler correctement quitte à proposer un terrain de repli.

La décision finale sera prise par le district de la Haute-Vienne.

La commission de gestion des compétitions est souveraine pour replacer, aux dates laissées libre des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, reports de match pour différentes causes...) aux dates prévues, y compris en semaine si nécessaire.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Seniors féminines Ligue

Championnat R2 Poule A : La rencontre Limoges Foot -Bressuire FC du 11/01/2026 est reprogrammée par la Ligue le dimanche 15/02/2026 à 15h00.

De ce fait la rencontre de coupe du limousin Entente des Vergers - Limoges Foot programmée le 14/02/2026 à 20h00 est reportée au vendredi 22/02/2026 à 20h00 à Uzerche.

Seniors féminines à 11 interdistricts D1 Phase 2

Mail du club de US Beaune les Mines en date du 23-12-2025 pour nous informer que des travaux vont débuter à partir du 5 janvier 2026 sur le stade de Beaune les Mines pour une durée minimum de 6 mois et il sera donc indisponible. Le terrain de replis pour les matchs à domicile sera communiqué au district une semaine avant la date par la Mairie de Limoges gestionnaire des installations et le club et mis à jour par le district sur son site. Pour éviter tous désagrément avant votre match contre US Beaune les Mines nous vous conseillons avant de vous déplacer de bien vérifier le lieu de la rencontre.

. **Match N°53378-1** journée 4 poule unique D1 **USSEL ES (1) – BEAUNE LES MINES US (1)** : Prévu initialement le 07/02/2026 à 20h00 au stade D'Eybrail à Ussel **se jouera le 08/02/2026 à 15H00 sur le même stade.**

Seniors féminines à 11 interdistricts D2 Phase 2

Match N°53461-1 journée 3 poule unique D2 **STE FEREOLE STE HILAIRE (1) – ISLE JA (1)** : Prévu initialement le 01/02/2026 à 13h00 au stade de Ste Féréole.

Suite accord entre les clubs par mail en date du 30/01/2026 à 10h15 pour inverser la rencontre car un arrêté municipal allez être pris sur le terrain de Ste Féréole pour ce week-end, la commission inverse la rencontre comme suit :

Dimanche 1/02/26 à 12H30 rencontre Isle JA(1) - Ste Féréole Ste Hilaire(1) sur le terrain D'Isle.

Dimanche 12/04/26 à 13h00 rencontre Ste Féréole Ste Hilaire(1) -Isle JA (1) sur le terrain de Ste Féréole.

Match N°53461-1 journée 3 poule unique **STE FEREOLE STE HILAIRE (1) – ISLE JA (1)** : Suite à la réception de la feuille de match, l'équipe de Ste Féréole Ste Hilaire (1) ne s'est pas présentée mais en avait averti le président de la commission féminines ainsi que le club d'Isle et l'arbitre, la commission enregistre le résultat suivant :

Isle JA (1) 3 POINTS 3 BUTS – Ste Féréole Ste Hilaire (1) -1 POINT 0 BUT.

Le club de Ste Féréole Ste Hilaire ne sera pas débité de la somme de 40 € pour son 1^{er} forfait de la phase 2 du fait qu'il avait tout mis en place en amont pour permettre que la rencontre puisse se jouer et avait même demandé l'inversion de la rencontre.

Match N°53467-1 journée 4 poule unique D2 **ST JAL FC (1) – CORNIL STE FORTUNADE FC (2)** : Prévu initialement le 08/02/2026 à 13h00 au stade de St Jal .

Suite accord entre les clubs sur Footclubs la rencontre est décalée au 22/02/26 même lieu même heure.

Seniors féminines à 8 D1

Match N°51705-2, journée 11, Poule Unique, **BOMSIE CHARROUX ASA (1) – RILHAC-RANCON CA(1)** prévu initialement le 01/02/2026 à 10 H 15 au stade de Bosmie et suite arrêté municipal :

La rencontre est reportée au 22/03/26 même horaire même stade.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION

DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Match N°51706-2, journée 11, Poule Unique, **VEYRAC US (1) – AIXE SUR VIENNE AS (1)** prévu initialement le 01/02/2026 à 10 H 15 au stade de Veyrac et suite arrêté municipal :

La rencontre est reportée à une date ultérieure **probablement** le 22/02/2026 même horaire et même stade.

Match N°51707-2, journée 11, Poule Unique, **SAUVIAT FC (1) – SAINT JUST LE MARTEL AS (1)** prévu initialement le 01/02/2026 à 10 H 15 au stade de Sauviat et suite arrêté municipal :

La rencontre est reportée à une date ultérieure **probablement** le 22/02/2026 même horaire et même stade.

Match N°52090-2, journée 11, Poule Unique, **LA GENEYTOUSE ESP (1) – BESSINES- MORTEROLLES US (1)** prévu initialement le 01/02/2026 à 10 H 15 au stade de la Geneytouse et suite arrêté municipal :

La rencontre est reportée à une date ultérieure **probablement** le 22/02/2026 même horaire et même stade.

Seniors féminines à 8 D2 Phase 2

Match N°53239-1, journée 4, Poule Unique, **LE DORAT US (1) – ENT CHAMPAGNAC LA RIVIERE -LES FEUILLARDIERS(1)** prévu initialement le 01/02/2026 à 10 H 15 au stade du Dorat et suite arrêté municipal :

La rencontre est reportée au 15/02/26 même horaire même stade.

Match N°53240-1, journée 4, Poule Unique, **SAINT BRICE SUR VIENNE FC (1) – ENT CHATEAUPONSAC- AMBAZAC (1)** prévu initialement le 01/02/2026 à 10 H 15 au stade De St Brice sur Vienne. Suite arrêté municipal :

La rencontre est reportée au 15/02/26 même horaire même stade.

Seniors féminines à 8 D3

RAS.

Feuilles de matchs incomplètes ou non informatisées

RAS.

Commission technique et Formation

RAS.

Interdistricts jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze pour les U13F et U15F. Pour la seconde phase en U18F c'est le district des Deux Sèvres qui va gérer le championnat Interdistricts élargi. La seconde phase des championnats U15F à 8 et U16F sont en ligne sur le site du district de la Corrèze et aussi envoyé directement aux clubs concernés sur la messagerie officielle.

U13F: mail du Groupement Féminin Centre Creuse en date du 18/01/2026 confirmant son forfait général dans cette compétition.

les clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts aux dates prévues au calendrier.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

U15F à 11 phase 2 ligue :

Composition des poules :

CHAMPIONNAT U15F PHASE 2 LIGUE 2025-2026					
U15F à 11 Phase 2 Niveau 1 Ligue			U15F à 11 Phase 2 Niveau 1 Ligue		
Poule A Match A/R			Poule B Match A/R		
Nbre	Dept	Clubs	Nbre	Dept	Clubs
1	17	E.S Saintes Football	1	24	Trélissac Antonne Périgord
1	17	Groupement Charente Océan	1	33	F.C.E. Mérignac Arlac
1	19	E.S.A. Brive	1	33	S.A. Mérignacais
1	79	Chauray FC	1	33	U.S.C. Leogan
1	86	Stade Poitevin FC	1	47	Garot Foot Féminin
1	87	C.A. Rilhac-Rancon	1	64	Kambo Izarra
1			1	64	Les Genets D'Anglet
6			7		

Début du championnat 7 février 2026.

U15F à 11 Phase 2 interdistricts :

Du fait du forfait de l'équipe de St Pantaleon voici les équipes restantes de notre interdistricts Limousin pour la seconde phase :

U15F à 11 Phase 2 Interdistricts		
Poule Unique Match A/R		
Nbre	Dept	Clubs
1	87	Ent Feytiat-Foot Sud-Le Palais-Aureil
1	87	Ent Panazol -Beaubreuil
1	87	Ent Verneuil-Séréilhac -St Priest -Feuillardiens
1	87	Ent Isle -Aixe
4		

Un formule A/R va être mise en place par le district de la Corrèze gestionnaire de cette compétition.

Début du championnat : 28 février juste après les vacances scolaires.

Challenge Pitch U13F

Le Challenge Pitch U13F se déroulera samedi 28 mars 2026 au stade de ST LAZARE à Limoges.

Club engagés	Challenge Pitch U13F
FUN 87	1
Ent-Foot Sud 87 - S.A.Le Palais -C.S. Feytiat -US Aureil Eyjeaux	1
Occitane FC 1	1
Ent Panazol AS -Beaubreuil ES	1
Rilhac-Rancon CA	1
Ent- SC Verneuil-SC Séréilhac -US Feuillardiens	1
	6

Foot animation U6F à U11F EFF

Cette saison, les équipes féminines engagées seront exclusivement en mixité et gérées par la commission foot animation. Un plan d'action va être mis en place entre les clubs, le district et la ligue pour la création d'écoles féminines de football (EFF). Il vous sera présenté dès qu'il sera finalisé. Des moyens importants vont être mis en place par la FFF. La ligue Nouvelle Aquitaine et le district de la Haute-Vienne en font une priorité pour la mandature. La relance des EFF est une obligation pour le développement du foot féminin. Alors commençons tous à nous mobiliser pour permettre aux jeunes filles de 5 à 14 ans de pouvoir pratiquer le football entre copines.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Coupe du Limousin seniors à 11

La feuille de match concernant les équipes à 8 en entente devra obligatoirement être faite sous format papier.
A charge au club recevant d'éditer la feuille de match par Footclubs.

TIRAGE COUPE DU LIMOUSIN SENIORS FEMININES A 11 TOUR 2

Rencontres à jouer le	Les 14 et 15 Février 2026
Horaire des matchs	Dimanche 14 H 30 ou Samedi 19H00 / 20H00
Equipes Recevantes	Equipes en Déplacement
S.C. Verneuil Sur Vienne S.C.	Guéretoise E.S..1
Tulle Foot Corrèze	St Pantaléon CA
Entente Des Vergers GJ	Limoges Foot 2
Ent Limoges Alouette - Mayotte FC Limoges	Occitane FC
Ent C.A. Rilhac -Rancon - AS St Just le Martel	Cornil Ste Fortunade F.C. 1
Bosmie-Charroux A.S.A.	La Souterraine ESM
Ent US Veyrac -US Bessines- Morterolles	St Junien A.S.
Beaune les Mines US	Ussel E.S.

Match N° 55327722 coupe du Limousin tour 2 Entente des Vergers GJ 1 - Limoges Foot 2 :

suite à la planification par la Ligue (PV n°3 commission régionale compétitions Football Féminin) du match en retard du Limoges Foot contre le FC Bressuire le 15/02/2026, et comme il n'y a plus de date disponible les week-ends d'ici les 1/4 de finales, la rencontre de coupe du Limousin initialement prévue le 14/02/2026 à 20H00 au stade de la Peyre à Uzerche est **reportée au vendredi 27/02/2026 à 20H00 au stade de la Peyre à Uzerche.**

Le Président de la commission féminines a pris contact le 12/01/26 avec Thierry Dufaure de l'entente des Vergers et Amélie Crousillac de Limoges Foot pour les en informer.

Match N°55327726 coupe du Limousin tour N° 2 Entente US VEYRAC-BESSINES MORTEROLLES US - AS SAINT JUNIEN(1) prévue le 15/02/2026 à 14H30 au stade de Veyrac est **délocalisée en accord entre les clubs sur le stade du Welsch A&P à Bessines sur Gartempe toujours le 15 février à 14H30.**

Autres coupes seniors

Coupe Nouvelle Aquitaine seniors :

TIRAGE COUPE NOUVELLE AQUITAINE FEMININE SENIORS Tour 3

Rencontres à jouer les		21 ou22 Février 2026	
Equipes Recevantes	Equipes en Déplacement	Date	Horaire
ENTENTE DES VERGERS GJ	TRELISSAC APFC	21/02/2026	20H00
STADE BORDELAIS	ST PANTALEON AS	22/02/2026	15H00
TULLE FOOT CORREZE	MONTMORILLON UES	22/02/2026	15H00
CORNILOIS FORTUNADAIS FC	ST JUNEN AS	22/02/2026	15H00
GUERETOISE ES	SARLAT MARCILLAC FC	22/02/2025	15H00

Coupe Haute -Vienne seniors à 8 :

Match N°55327713 tour 3, **BOSMIE -CHARROUX AS (1) – AIXE SUR VIENNE AS (1)** : Suite à la décision de la commission litiges et contentieux, objet du PV N°14 en date du 28/01/2026 donnant la séance de tirs au but à rejouer du fait d'une irrégularité sur le nombre de tirs au but effectués lors de cette rencontre 3 au lieu de 5.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION

DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

La commission en accord avec les 2 équipes décide de **programmer cette séance de tirs au but le 8 février 2026 à 9h45 sur le stade d'Aixe juste avant la rencontre de championnat seniors féminines à 8 D1 AIXE SUR VIENNE (1) – BOSMIE-CHARROUX AS (1) prévue à 10h15 sur le stade d'Arliquet à Aixe sur Vienne.**

Cette rencontre sera décalée à 10H30 du fait de la séance de tirs au but avant, au lieu de 10H15.

Pour cette séance de tirs au but ne pourront participer que les joueuses présentes sur le terrain à la fin de la rencontre initiale du dimanche 25 février. Le nombre de tireuses devra être identique pour les 2 équipes. Cette séance devra se dérouler selon les lois du jeu (Loi 10), hors la présence de spectateurs et sous la direction d'un arbitre officiel. Une feuille de match papier sera réalisée avec uniquement les joueuses qui seront concernées par la séance de tir au but.

La commission féminines et d'arbitrage regrettent vivement cette mauvaise interprétation du règlement et s'excusent auprès des clubs concernés pour le désagrément occasionné.

Ci-dessous les clubs qualifiés pour le prochain tour le 17 Mai :

Equipes qualifiées pour 1/2 finale coupe Haute -Vienne seniors à 8	
1	ALOUETTE RIVE GAUCHE LIMOGES
1	RILHAC- RANCON CA
1	VEYRAC US
1	BOSMIE-CHARROUX AS 1 ou AIXE SUR VIENNE AS
4	

Coupe Consolante Haute -Vienne seniors à 8 :

Match N°55327695, tour 1 du 25/01/26 à 10H15 SEREILHAC SC (1) – BELLAC-BERNEUIL- ST JUNIEN LES COMBES(1) : suite à la réception du mail de l'équipe de Séreilhac en date du 24/01/26 à 15H46 , disant que son équipe sera forfait ce dimanche :

La commission valide la qualification de l'équipe de Bellac-Berneuil-St Junien les combes pour le tour suivant.

Le club de Séreilhac sera débité de la somme de 50 € pour son forfait en coupe.

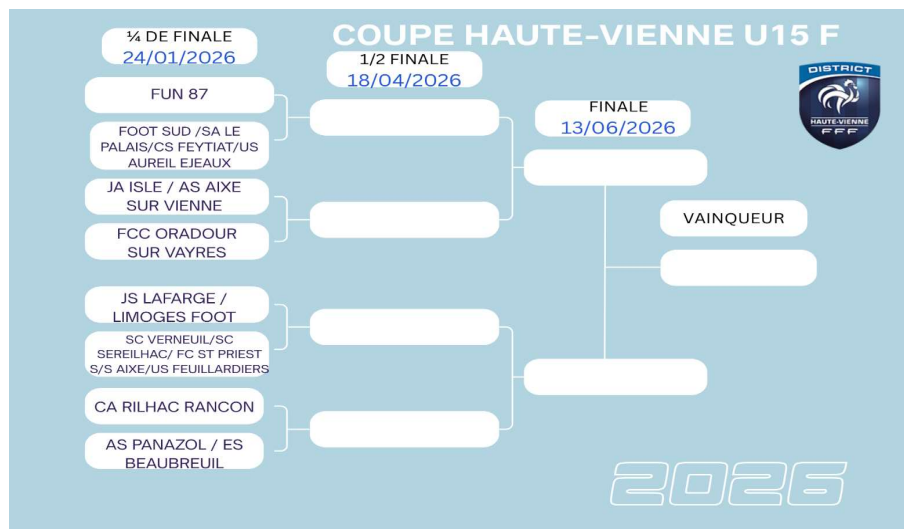
Ci-dessous les équipes qualifiées pour le prochain tour le 12 avril :

Equipes qualifiées pour les 1/4 finales consolante seniors à 8	
EYMOUTIERS AS	1
SUSSAC ES	1
BESSINES -MORTEROLLES US	1
BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN LES COMBES 1	1
LA GENEYTOUSE ESP	1
ST JUST LE MARTEL AS	1
Ent CHAMPAGNAC ES-FEUILLEARDIERS US	1
OCCITANE FC 2	1
	8

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Coupes jeunes Ligue et District U18F – U15F à 11 – U15F à 8 – U13F

Tirage intégral de la Coupe Haute-Vienne U15F à 8 prochain tour le 18 Avril :



Coupe Haute- Vienne U13F :

Bravo à toutes les équipes participantes et félicitations aux deux finalistes l'Entente SC Verneuil-US Séreilhac -US Feuillardiers contre l'Entente AS Panazol – ES Beaubreuil.

Nous aurons le plaisir de retrouver ces 2 équipes le 13 juin à St Lazare pour la finale.

Coupe Nouvelle Aquitaine U15F à 11 :

Pour ce tour préliminaire seule l'équipe de l'Entente Panazol-Beaubreuil est concernée elle se déplacera à Bonnes dans la Vienne pour rencontrer l'équipe de Chauvigny VVM GJ le samedi 7 février.

Tableau de synthèse des tirages et rencontres des différentes coupes féminines saison 2025-2026

Tableau des tirages et rencontres des différentes coupes féminines saison 2025-2026					
Coupes concernées	Dates des tirages				Date Remise Maillots à confirmer
Coupe du Limousin		02/03/2026	20/04/2026		
Coupe Haute -Vienne seniors à 8			20/04/2026		04/06/2026
Coupe Haute -Vienne Consolente seniors à 8		02/03/2026	20/04/2026		04/06/2026
Coupe Haute -Vienne U15F					04/06/2026
Coupe Haute-Vienne U13F					04/06/2026
Challenge U11F					
Coupes Concernées	Dates des rencontres				Finale
Coupe du Limousin		15/02/2026	05/04/2026	07/06/2026	21 ou 22 Juin
Coupe Haute -Vienne seniors à 8				17/05/2026	13/06/2026
Coupe Haute -Vienne Consolente seniors à 8			12/04/2026	17/05/2026	13/06/2026
Coupe Haute -Vienne U15F				18/04/2026	13/06/2026
Coupe Haute-Vienne U13F					13/06/2026
Challenge U11F					13/06/2026
Dates des tirages	Coupes concernées				
02/03/2026	Limousin 1/4	Conso HV 1/4			
20/04/2026	Limousin 1/2	HV 1/2	Conso HV 1/2		

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Toutes Foot

Les engagements pour la saison 2025-2026 sont clos et vous êtes 12 clubs engagés cette saison.

Date limite pour déposer votre ou vos actions est le 5 mai 2026 et gagner une dotation de 300 € en matériel.

Calendrier :

- Engagements des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025.
- **Déploiement des actions jusqu'au 5 mai 2026.**
- Jurys départementaux avant le 21 mai 2026.
- Jurys régionaux avant le 31 mai 2026.
- Jury national 12 juin 2026.
- Cérémonie nationale 4 et 5 juillet 2026.

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets.
- o Tous les clubs participants : 300 €.
- o Lauréats départementaux : 800 €.
- o Lauréats régionaux : 1 800 €.
- o Lauréats nationaux : 3 300 €.
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats.

CAP JEUNES 2030

Nous vous rappelons que la commission féminines est à votre écoute pour vous rencontrer soit par club ou pôle pour approfondir avec vous le projet.

Rappel dates des manifestations féminines organisées par le district pour la saison 2025-2026

Dates des différentes manifestations féminines pour le district de la Haute-Vienne saison 2025-2026			
Manifestations	Affectations	Dates	Commentaires
Finale Pitch U13F	Féminines	28/03/2026	Sur la Journée à St Lazare
Journée Féminines	Féminines	25/04/2026	Stade Lacore à Feytiat
Fête des débutantes U7F	Féminines	13/06/2026	Le matin avec la fête du Football
Finale du Challenge U11F	Féminines	13/06/2026	Le matin stade de St Lazare
Finale Coupe Haute-Vienne U13F	Féminines	13/06/2026	Sur la Journée Stade de St Lazare
Finale Coupe Haute-Vienne U15F à 8	Féminines	13/06/2026	Sur la Journée Stade de St Lazare
Finale Coupe Consolante HV Seniors à 8	Féminines	13/06/2026	Sur la Journée Stade de St Lazare
Finale Coupe Haute Vienne Seniors à 8	Féminines	13/06/2026	Sur la Journée Stade de St Lazare
Finale Coupe du Limousin Féminines Seniors à 11	Féminines	20/21 juin 2026	Lieu à valider probablement en Creuse

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Journée Féminines samedi 25 avril 2026

Obligatoire pour les équipes U6F à U15F qui évoluent en championnats féminins et même pour les équipes qui jouent en mixité.

Pour les joueuses qui évoluent au sein d'équipes masculines, leur participation est fortement conseillée.

Les jeunes filles non licenciées entre 5 et 14 ans et qui souhaitent découvrir le football féminin entre copines sont conviées.

Le club support pour cette journée sera le CS Feytiat.

Date limite pour les engagements 1 Mars 2026.

Engagements possible sur Footclubs ou à l'aide du document ci-dessous qui va être envoyé aux clubs mi-janvier. Pour les filles de 5 à 14 ans non licenciées et qui ne connaissent pas de club support, un engagement est mis en ligne sur les différents réseaux afin de s'engager directement. Chacune d'entre elles seront rappelées par le district pour valider les autorisations parentales.

🏆❤️ **Journée 100 % féminine** ❤️🏆

🏠 **Organisée par le District de Football de la Haute-Vienne**

📅 **Samedi 25 avril 2026**

📍 **Stade Pierre Lacore – Feytiat**

Tu aimes le foot ? Tu as entre **5 et 14 ans** ?

👉 **Cette journée est faite pour TOI !**

🏆 Tu joues déjà au foot (même avec des garçons) et tu veux jouer **entre filles**

☀️ Tu n'es pas licenciée et tu veux **découvrir le football féminin**

Débutante ou déjà joueuse, **tu es la bienvenue !**

❤️ **Viens avec une copine**, c'est encore plus sympa !

📌 **Au programme :**

👟 Football, jeux et fun

🏆 Ambiance conviviale et 100 % filles

📍 Stade Pierre Lacore – Feytiat

📝 **Inscriptions :**

Si tu es déjà licenciée → inscris-toi auprès de ton club

Si tu n'es pas licenciée → contacte le club le plus proche ou inscris-toi sur le site du District de Football de la Haute-Vienne en cliquant sur le lien ci-dessous :

[JOURNÉE FÉMININE Fiche d'inscription pour les non-licenciées – Remplir le formulaire](#)

🕒 **Inscription obligatoire avant le 1er mars 2026**

📄 Autorisation parentale obligatoire le jour de l'évènement

📞 Infos :

☎️ 05 55 77 35 40

✉️ district@foot87.fff.fr

📱 06 87 99 36 13

💡 **Parle-en à tes parents, partage à tes copines et réserve la date !** 🏆❤️

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ



FICHE D'ENGAGEMENT JOURNÉE FÉMININES ET DECOUVERTE

SAMEDI 25 AVRIL 2026

STADE PIERRE LACORE ROUTE D'EYMOUTIERS 87220 FEYTIAT

A retourner au district de la Haute-Vienne au plus tard le 1 mars 2026.

Club : Personne à contacter :

Téléphone : Email :

Tournois et plateaux catégories jeunes :

La participation est obligatoire pour toutes les licenciées, des catégories U6F à U15F, aussi bien pour les joueuses dont les équipes évoluent en championnats féminins, que pour celles qui pratiquent dans les championnats masculins avec une équipe 100 % féminines.

Pour les joueuses qui évoluent au sein d'équipes masculines, leur participation est fortement conseillée. Veuillez simplement indiquer le nombre estimatif des participantes et leur catégorie.

Pour les non licenciées

Pour les catégories U5F à U14F, une journée découverte est aussi organisée pour les jeunes filles non licenciées qui souhaitent découvrir le football féminin entre copines. Veuillez simplement indiquer le nombre estimatif des participantes et leur catégorie.

JOURNÉE FÉMININES JEUNES		
CATÉGORIES	NOMBRES D'ÉQUIPES	NOMBRE DE JOUEUSES estimation
U7 F		
U9 F		
U11 F		
U13 F		
U15 F à 8		

La commission technique constituera les équipes en fonction du nombre de féminines engagées par catégorie jeunes.

Tournoi catégories U18 à 8 et Seniors à 8 :

JOURNÉE FÉMININES U18 F à 8 ET SENIORS F à 8			
CATÉGORIE	PARTICIPATION **		NOMBRE DE JOUEUSES estimation
U18 F à 8 et SENIORS F à 8	OUI	NON	

** entourer la réponse choisie.

Estimation des horaires sous réserve du nombre d'engagements :

U7 F : 10H – 13H00

U9 F : 10H00 – 13H00

U11 F : 13H00 – 16H30

U13 F : 10H30 – 14H30

U15 F : 10H30 – 14H30

U18 F/SENIORS F : 14H00 – 18H30

Pour une bonne organisation de la journée, le nombre d'équipes sera contingenté. Les équipes seront engagées par ordre d'inscription. Premier inscrit, premier engagé.

Un service de restauration et de boisson sera disponible sur place sur toute la journée.

Pour tous renseignements, contacter le district de la Haute-Vienne ou Joël Lévêque au 06.87.99.36.13.

Arbitrage

Un rappel réglementaire car nous étions beaucoup à faire la confusion :

Dans les Lois du Jeu officielles (IFAB / FFF) et selon la Loi 10 « Déterminer l'issue d'un match », lorsqu'un match doit être départagé par une séance de tirs au but après la fin du temps de jeu, la procédure standard est :

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION

DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

- Chaque équipe effectue alternativement 5 tirs au but.
- La séance s'arrête si une équipe a déjà un avantage irréversible avant la fin des 5 tirs chacun.
- Si à l'issue des 5 tirs par équipe le score est encore égal, on continue en mort subite (un tir chacun jusqu'à départage).

👉 Cette règle est celle des lois du jeu internationales (IFAB), reprise par la FFF si les règlements de compétition prévoient des tirs au but.

🔗 Il n'existe pas de distinction dans les lois du jeu officielles entre 11 × 11 ou 8 × 8 concernant le nombre de tirs au but : c'est 5 par équipe par défaut dans tous les cas où la compétition exige ce départage.

Et pour le foot à 8 ?

Le foot à effectif réduit (foot à 8), comme pratiqué en France, reprend en grande partie les mêmes règles que le foot à 11 (y compris pour la façon de départager un match nul).

Sur certains documents locaux (PDF de règlements de foot à 8 en ligues départementales), il est explicitement indiqué que :

En cas d'égalité à la fin du temps de jeu (notamment en coupe ou phase finale), une série de 5 tirs ou plus au but est prévue pour départager les équipes.

🔗 Cela confirme que le nombre de tirs au but prévu est bien 5 par équipe, et non pas 3.

Pourquoi parfois 3 tirs dans certains règlements ?

Dans certaines compétitions très spécifiques (par exemple des tournois de Foot 5, ou dans certaines catégories jeunes), il est possible que le règlement de la compétition déroge et prévienne une séance courte de 3 tirs au but.

🔗 Exemple concret : Dans certaines versions des règles du Foot 5, la séance de départage est fixée à 3 tirs par équipe, puis mort subite si besoin.

Mais ce n'est pas une règle internationale générale, et ce n'est pas la règle des Lois du Jeu officielles ni de la LFNA/FFF par défaut.

Conclusion :

☒ Dans les Lois du Jeu officielles (IFAB/FFF), quand un match doit être départagé par une séance de tirs au but, chaque équipe effectue 5 tirs avant mort subite.

☒ Pour le foot à 8, lorsqu'un règlement de compétition prévoit une séance de tirs au but, c'est généralement 5 tirs par équipe (conformément aux lois), sauf dérogation expresse dans le règlement de la compétition concernée.

☒ Il n'est pas correct de considérer par défaut que ce serait 3 tirs au but pour le foot à 8, sauf mention explicite dans le règlement spécifique de la compétition (ex : certaines coupes ou tournois).

Informations Générales

La commission féminines remercie les nombreux participants à la réunion du 02 février 2026 au district pour la qualité des débats et les échanges constructifs et positifs qui en ont découlé.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site du district dans le rubrique documents – Documents à télécharger- Féminines.

**Le Président,
Joël Lévêque**

**La secrétaire de séance,
Elodie Dufour**